

Mairie d'Angoulême
1 place Hôtel de ville
CS 42216 Cedex
16000 ANGOULÊME

Aussac-Vadalle, le 11 juillet 2022

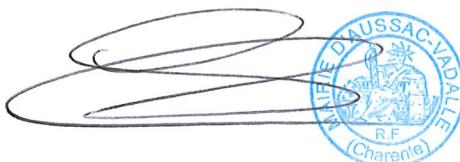
Madame, Monsieur,

Je vous adresse un avis de mention de mariage en date du 10 août 1996 car Mme JUGIEAU BUREAU Béatrice m'a informé que l'acte de naissance de feu son époux la mention n'avait pas été portée sûrement une erreur de nos services.

En vous remerciant par avance de porter la mention.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

La secrétaire de Mairie





MAIRIE d'Aussac-Vadalle

16 - Charente

DIRECTION ETAT CIVIL

Mairie
Service Etat Civil
16000 ANGOULEME

AVIS DE MENTION DE MARIAGE

Monsieur le Maire d'Angoulême,

En exécution des dispositions de l'article 49 du code civil, j'ai l'honneur de vous demander de porter la mention suivante en marge de l'acte de naissance de :

Jean-bernard BUREAU
né le 01 février 1965 à Angoulême (Charente)

Marié à Aussac-Vadalle (Charente) le 10 août 1996 avec Béatrice, Marie-France JUGIEAU.

Important : le présent avis sera communiqué au procureur de la République pour que mention semblable soit apposée sur le registre du greffe.

Fait à Aussac-Vadalle, le 11 juillet 2022.

Signature et sceau de l'officier de l'état civil

Le Maire,
Gérard LIOT



Récépissé à découper et à renvoyer à la Mairie d' Aussac-Vadalle - Service Etat Civil - 16560 Aussac-Vadalle

RECEPISSÉ D'AVIS DE MENTION DE MARIAGE

(ACTE DE MARIAGE N° 1996 - 1, n° d'ordre 1)

Monsieur le Maire d'Aussac-Vadalle est informé qu'à la suite de son avis du 11 juillet 2022, la mention prescrite par l'article 49 du code civil a été portée en marge de l'acte de naissance de **Jean-Bernard BUREAU**.

Le __ / __ / ____

Signature et sceau de l'officier de l'état civil